



**Municipalité de
Terrasse-Vaudreuil**

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 690**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE le règlement numéro 690 intitulé « Règlement sur les dérogations mineures » a été adopté par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le 12 mai 2026.

QUE ce règlement a été examiné et approuvé par la résolution numéro CA 26-06-03-11 du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, lors de sa séance ordinaire du 3 juin 2026, et a été déclaré conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR3) ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. Le certificat de conformité numéro TV 2026-07 a été délivré à Vaudreuil-Dorion, le 16 juillet 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe, situé au 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de bureau, ainsi que sur le site Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingt-huitième (28^e) jour du mois de juillet deux mille vingt-six (2026).

(Original signé)

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca